

À COMPLÉTER ET RENVOYER À :

Mutualia, Mutualité Neutre
Place Verte, 41
4800 - Verviers

À PARTIR DU 01/01/2011

Sur base d'une prescription médicale circonstanciée, une intervention dans le coût d'un traitement psychologique auprès d'un(e) licencié(e) en psychologie est accordée aux membres affectifs ainsi qu'à leurs personnes à charge :

- 20 € pour le bilan psychologique
- 10 € par séance du suivi psychologique avec un maximum de 6 séances par année civile.

Vous devez être en règle de cotisations.

À COMPLÉTER PAR L'AFFILIÉ(E) OU APPOSEZ UNE VIGNETTE D'IDENTIFICATION

N° registre national :

N° d'inscription :

Nom :

Prénom :

Numéro de téléphone :/.....

Rue : N° : Bte :

Code postal : Localité :

OU APPOSEZ VOTRE
VIGNETTE ICI

À COMPLÉTER PAR LE/LA LICENCIÉ(E) EN PSYCHOLOGIE

Le/la soussigné(e).....

déclare avoir suivi le patient - la patiente susnommé(e) dans le cadre d'un traitement psychologique :

Bilan psychologique réalisé le Montant perçu :

Séances de suivi :

1. le Montant perçu :

2. le Montant perçu :

3. le Montant perçu :

4. le Montant perçu :

5. le Montant perçu :

6. le Montant perçu :

Date : / / 20

Cachet et signature du médecin :